Dém´Act
Dématérialisation des actes des EPLE

ACADEMIE DE POITIERS

ETABLISSEMENT : COLLEGE DE LA TREZENCE 17330 LOULAY

PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Année scolaire : 2015/2016	**Quorum : 13**
Numéro de séance : 2	**Nombre des présents : 18**
Date de convocation : 01/10/2015	**Nombre d'absents excusés : 5**
Présidence de : Mr LEAU Olivier	

SOMMAIRE DES QUESTIONS TRAITEES	Décision Avis Vote Extrait Motion	page	Numéro d'acte	Pièces jointes	
				désignation	N°
Préambule :					
1- Constat du quorum et désignation d'un secrétaire de séance	Vote				
2- Adoption du procès-verbal du Conseil d'Administration du 26 novembre 2015	Vote				
3- Approbation de l'ordre du jour	Vote				
I - Vie financière et matérielle					
1- Contrats et conventions	Vote		N°21		
Contrats	Vote		N°23		
Délégation	Vote		N°20		
2- Voyage en Allemagne	Vote		N°22		
3- Exercice 2016 : budget 2016	Vote		N°15		
4- Délégation de signature					
II – Vie pédagogique et éducative					
1- Mise en œuvre de l'Histoire des Arts et organisation	Vote		N°17		
2- Information sur les modalités d'organisation des réunions parents/professeurs					
3- Expérimentation orientation 3ème	Vote		N°16		
4- Parcours avenir	Vote		N°18		
Et Plan annuel d'actions et projets	vote		N°19		
III – Questions diverses					

Le Président

COLLEGE DE LA TREZENCE
Le Principal
17330 LOULAY

Le Secrétaire

PRESENCE AU CONSEIL

Séance du : Jeudi 26 novembre 2015

Qualité		Titulaires				Suppléants			
		Nom – Prénom	P	A	E	Nom-Prénom	P	A	E
Administration	Chef d'établissement	**LEAU Olivier**	X						
	Adjoint								
	Gestionnaire	**STEFANKA Morgane**	X						
	CPE	**TARDY Marilyne**	X						
Elus locaux	Collectivité de rattachement	**PERRIER Maurice**	X						
	Groupement de commune	**ALOE Caroline**	X						
	Commune siège	**GODINEAU Jean-Claude**			X				
	Commune siège								
Personnalité qualifiée		**GROUSSARD Jacky**			X				
Total		**7**							
Personnels de l'établissement	Personnels d'enseignement	**DANIEL Éric**	X						
		SIMONNEAU Catherine	X						
		PORTEJOIE Laurence	X						
		RENARD Vincent	X						
		DUBUS Fabien	X						
		GALOPIN Morgane	X						
	Personnels administratifs, techniques et ouvriers, sociaux et de sante	**BONNET Murielle**	X						
		JOLY Emilie			X	**LAUGIER Bernard**	X		
Total		**8**							
Parents d'élèves et élèves	Elus parents d'élèves	**LEGER Dominique**	X						
		DREAN Nathalie	X						
		BIDAULT Hervé	X						
		BONACKI Vincent	X						
		GAUTIER Florence	X						
		PROUX Laurent	X						
	Elèves	**Arthur MAGNAN**	X						
		Lucie PROUX	X						
Total		**8**							

RUBRIQUE PREAMBULE

1. Constat du quorum et désignation d'un secrétaire de séance

17h35 : Constatant que le quorum est atteint, Mr LEAU, Principal du collège, ouvre la séance.

Mme BONNET se propose pour être secrétaire de séance.

VOTE N° 1

Pour : 18 **Contre : 0** **Abstention : 0**

Sont excusés Mr GROUSSARD, Mr GODINEAU, Mr PERRIER, Mme JOLY remplacée par Mr LAUGIER et Arthur MAGNAN remplacé par Steven LARHANT
Mr BONACKI arrivera en retard ainsi que Mme GAUTIER et Mme ALOE ne pourra rester qu'une heure.

2. Adoption du procès-verbal du Conseil d'Administration du 12 octobre 2015

Mr LEAU demande si le procès-verbal du précédent conseil d'administration du 12 octobre 2015 convient aux membres.

En l'absence de remarques, il est procédé au vote.

Le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

VOTE N° 2

Pour : 18 **Contre : 0** **Abstention : 0**

3. Approbation de l'ordre du jour

Mr LEAU apporte une modification à l'ordre du jour initial : remplacement de « questions diverses » de l'item II-4 par « présentation du Parcours Avenir et du Plan annuel de projets et d'actions pour l'année 2015/2016.

Mr LEAU demande que soit adopté l'ordre du jour

VOTE N° 3

Pour : 18 **Contre : 0** **Abstention : 0**

Avant de commencer, Mr LEAU tient à préciser qu'en raison des évènements du 13 novembre, les directives du Ministère sur la demande de vigilance renforcée aux abords des établissements sont appliquées au collège par une fermeture systématique des portes à l'entrée et l'installation d'une sonnette.

Même durant les rencontres parents/professeurs programmées dans la semaine du 8 au 17 décembre, une vigilance sera respectée puisque Mr LEAU restera à l'accueil pour accueillir et orienter les parents.

Concernant les voyages scolaires, Mr LEAU précise que la situation actuelle a nécessité de souscrire l'option annulation pour toutes sorties programmées.

De plus, dans le dernier Bulletin Officiel sont évoquées les consignes particulières concernant le PPMS des établissements. Celui du collège sera donc mis à jour et un exercice de confinement sera à prévoir avant les vacances de Noël. Concernant cette mise à jour, il faudra réfléchir à la fois aux risques dus à l'usine proche du collège, l'autoroute assez proche ainsi qu'aux risques d'attentats.

Pour information, Mr LEAU explique que le collège a respecté une minute de silence le lundi 16 novembre 2015, a souligné la dignité des élèves mais déplore la présence de la presse à ce moment-là dont il a refusé bien évidemment l'accès à l'établissement.

RUBRIQUE I. VIE FINANCIÈRE ET MATÉRIELLE

1. Contrats et conventions

Mr LEAU laisse la parole à Mme STEFANKA pour présenter les contrats et conventions souscrits par le collège. Une présentation au vidéo projecteur est faite aux membres. Mme STEFANKA fait la liste des prestataires 2016 sous contrats et hors contrats. Elle évoque les marchés publics avec notamment l'adhésion du collège au groupement d'achats. Elle termine par la présentation de différentes conventions : DAMA, ANATOLE, GOSPEL, Adhésion au groupement comptable, GRETA.

17h45 : arrivée de Mr BONACKI

Mr PROUX se questionne sur le fonctionnement du groupement d'achats. Mme STEFANKA lui explique que le Lycée Vieljeux de La Rochelle sélectionne les fournisseurs les plus compétitifs et il en fournit ensuite la liste aux établissements concernés.

Mr DANIEL demande si le contrat photocopieur prévoit nos besoins en photocopies couleurs pour les bulletins scolaires, besoins accentués par les évaluations par compétences. Mme STEFANKA répond par l'affirmative.

Autorisation est demandée au chef d'établissement de renouveler les contrats, conventions et marchés à la charge de l'établissement.
Certains de ces contrats peuvent être renégociés voire dénoncés et feront alors l'objet d'avenants soumis au vote lors de Conseils d'Administration ultérieurs.
Autorisation est demandée au Chef d'Etablissement de renouveler ou changer de prestataires dans le cadre d'interventions ne faisant pas l'objet d'un contrat.

VOTE N° 4

Pour : 19 **Contre : 0** **Abstention : 0**

Est demandé au conseil d'administration la délégation au chef d'établissement pour la passation des marchés qui s'inscrivent dans la limite des crédits ouverts au budget d'une part, et des dispositions de l'article 28 du code des marchés publics pour les marchés à procédure adaptée d'autre part.

VOTE N° 5

Pour : 19 **Contre : 0** **Abstention : 0**

2. Voyage en Allemagne

Au dernier Conseil d'Administration, le projet de sortie en Allemagne a été évoqué et confirmé ce jour.

Ce séjour linguistique en Allemagne est proposé aux élèves germanistes de 4ème et 3ème du Collège L'Ouche des Carmes d'Aulnay et du collège Beauregard de Burie ainsi qu' à ceux de 5ème, 4ème et 3ème du Collège de la Trézence de Loulay (13 élèves pour Loulay). Mme CADORET est la coordinatrice de ce projet.

Ce séjour, organisé par un prestataire de voyages scolaires éducatifs, aura lieu du 8 mai 2016 (départ dans la soirée) au 13 mai (arrivée le matin) et s'effectuera en autocar.

Les élèves seront hébergés en famille d'accueil en pension complète.

Mme STEFANKA présente le budget avec assurance annulation : est demandé aux familles une participation de 280 euros sachant que le coût total reviendrait à 306.93 €.

Est demandé au conseil d'administration de voter pour :

- l'opportunité du séjour en Allemagne du 08/05 au 13/05/2015
- la participation facultative et volontaire des familles pour un montant de 280 euros
- la proposition de budget

VOTE N° 6

Pour : 19 **Contre : 0** **Abstention : 0**

2. Exercice 2016 : budget 2016

Mme STEFANKA présente le budget 2016 au vidéo projecteur. Elle précise que cette présentation est légèrement différente de celle transmise aux membres car celle-ci fait apparaitre la différence entre l'année précédente et l'année en cours.

Mme STEFANKA présente les principales sources de recettes pour un établissement :
- Le Conseil Départemental de la Charente Maritime qui fournit la DGF (Dotation Globale de Fonctionnement). Cette année, elle est de 65 706 €, montant identique à celui de l'an passé, malgré le nombre d'élèves en baisse.
- L'Etat (avec des crédits spécifiques)
- La Communauté de communes
- Le Foyer Socio Educatif
- Egalement les familles en ce qui concerne le SRH

Mme STEFANKA précise que la dotation est répartie ainsi : 14 378,58 € sur l'AP soit 22 % et 51 327,42 € sur l'ALO soit 78 %.

Sur le budget global, il y a nécessité de prélever 8000 € des Fonds de roulement pour équilibrer le service SRH.

L'estimation avant le compte financier du fonds de roulement de réserve est de 71 004,89 €.
Mme STEFANKA précise que le seuil de confort conseillé par le Conseil Départemental est de 15 % du Service Général. Le collège est donc actuellement au-dessus.

Mme STEFANKA compare les différents services et les présente un par un. Elle fait remarquer que tout est équilibré sauf le SRH.

Par rapport aux crédits d'enseignements, à la hausse par rapport à l'an passé, elle a choisi de créer une ligne par matière, ce qui permettra à chaque enseignant de connaitre le montant alloué dans sa matière.

18h00 : Arrivée de Mme GAUTIER

Par rapport aux Fonds Sociaux, Mr LEAU rappelle qu'il s'agit d'une aide financière proposée aux familles qui en font la demande. Les dossiers sont étudiés en commission de manière confidentielle afin de préserver l'anonymat.

Après une présentation des services ALO, Mme STEFANKA aborde le service SRH et précise qu'elle a ajouté quelques lignes par rapport au document envoyé aux membres.

Sur son calcul du crédit nourriture pour l'exercice 2016, elle s'est basée sur un effectif de 164 demi-pensionnaires pour l'an prochain. Elle explique qu'avec toutes les charges, sur un repas de 2.98 €, il ne reste qu'environ 1.80 € par repas pour acheter de la nourriture.

Il est nécessaire de faire un prélèvement sur Fonds de réserve d'une valeur de 8000 € afin d'équilibrer le service SRH. Ceci s'explique par les charges communes importantes pour un petit établissement contrairement aux contributions des familles, faibles en nombre de rationnaires.

Mr LEAU explique que la situation n'est pas alarmante car le Fonds de roulement est élevé.

Messieurs BIDAULT et PROUX s'interrogent sur la pérennité du Fonds de roulement. Mme ALOÉ les rassure en expliquant que les services du Conseil Départemental suivent de très près la situation des établissements scolaires et plus particulièrement ceux de petite taille. En cas de difficultés financières d'un collège, le Conseil Départemental subviendrait aux besoins de cet établissement dont il est propriétaire et auquel il est très attaché, notamment les petites structures comme le collège de Loulay.

Mr LEAU précise aussi qu'il faut toujours deux mois de fonctionnement pour un Fonds de roulement.

Mme SIMONNEAU confirme que le Fonds de roulement doit être adapté à la taille de l'établissement.

Pour finir, Mme STEFANKA présente la masse salariale de l'établissement au vidéo projecteur (agents d'Etat et agents Territoriaux)

Mr LEAU remercie Mme STEFANKA de son travail sur le budget présenté et les enseignants pour la préparation des projets.

Il demande que soit adopté le budget initial de l'exercice 2016 :

VOTE N° 7

Pour : 20 **Contre : 0** **Abstention :**

18h30 : Départ de Mme SIMONNEAU

3. Délégation de signature

Mr LEAU demande l'autorisation au membres de déléguer sa signature à Mme STEFANKA pour les bons de commande :

VOTE N° 8

Pour : 19 **Contre : 0** **Abstention : 0**

RUBRIQUE II. VIE PÉDAGOGIQUE ET ÉDUCATIVE

1. Mise en œuvre de l'Histoire des Arts et organisation

Mr LEAU rappelle que les élèves de 3ème passent, dans le cadre du Diplôme National du Brevet, une épreuve orale sur l'Histoire des Arts (coefficient 2), prévue le 30 mai 2016 matin. L'après-midi, un accueil est prévu pour les familles de 3ème pour les aider à l'orientation.

A l'aide du vidéo projecteur, Mr LEAU montre le courrier diffusé aux familles le 3 novembre dernier :

Concernant la préparation : L'élève choisit 5 objets d'art, dans 3 champs artistiques différents (arts du langage, arts du quotidien, arts du son, arts de l'espace, arts du spectacle, arts visuels). Au maximum, 2 objets peuvent appartenir à une autre période que le XX° siècle. La pré liste est à remettre au Principal pour le vendredi 11 décembre dernier délai. (Une liste imposée sera attribuée aux élèves ne respectant pas la règle). Une commission de validation conseillera les élèves sur leur choix dès début janvier. Une liste définitive devra ensuite être déposée le vendredi 11 mars, dernier délai. Elle sera le support d'examen.

L'épreuve consiste en un oral de 15 minutes individuel ou en groupe de 2 (chacun est noté individuellement) où l'élève présente son œuvre de façon détaillée avec un support numérique puis le jury pose des questions sur une œuvre tirée au sort parmi les 4 autres.

Pour la date fixée au lundi 30 mai 2016, le DASEN a donné son accord à la condition que l'accueil et la restauration restent assurés pour l'ensemble des élèves.

Mr LEAU demande que soit votée l'organisation de l'épreuve de l'Histoire des Arts :

VOTE N° 9

Pour : 19 **Contre : 0** **Abstention : 0**

3. Information sur les modalités d'organisation des réunions parents/professeurs

Mr LEAU explique qu'il y aura quatre soirées d'accueil dédiées aux rencontres parents/professeurs : un soir par niveau (le 08/12 pour les 3ème, le 10/12 pour les 4ème, le 14/12 pour les 5ème et le 17/12 pour les 6ème). Les parents ont eu un document à compléter pour informer de leur disponibilité et le désir de rencontrer tel ou tel enseignant avec un ordre de priorité. A ce jour, Mr LEAU doit essayer de caler 718 rendez-vous d'où la nécessité de planifier à la minute les rendez-vous.

Les plannings seront distribués aux élèves à partir de ce lundi 30 novembre 2015.

4. Expérimentation orientation 3ème

Mr LEAU informe que l'Inspecteur d'Académie a demandé d'expérimenter l'orientation, travail qui est déjà fait au collège depuis quelques années.

Le but de cette expérimentation est d'éviter les commissions d'appel, de favoriser la communication avec les familles et d'accroitre l'orientation choisie.

Cette expérimentation a été étudiée en Conseil Pédagogique

VOTE N° 10

Pour : 19 **Contre : 0** **Abstention : 0**

5. Parcours avenir et plan annuel des actions et projets

Mr LEAU présente le Parcours Avenir construit avec le Conseiller d'Orientation Psychologue et les enseignants. Il détaille les actions d'orientation sur les niveaux 5ème, 4ème et 3ème.

18h35 : Départ de Mme ALOÉ

Mr LEAU propose au vote ce parcours avenir :

VOTE N° 11

Pour : 18 **Contre : 0** **Abstention : 0**

Mr LEAU présente le plan annuel d'actions et de projets pour l'année scolaire 2015/2016 et remercie l'équipe éducative pour la richesse des actions.

Mr LEAU propose au vote ce plan annuel d'actions et de projets :

VOTE N° 12

Pour : 18 **Contre : 0** **Abstention : 0**

RUBRIQUE III. QUESTIONS DIVERSES

Les délégués ont déposé une question diverse le 2 novembre 2015 concernant l'utilisation du téléphone portable comme MP3 lors de la pause méridienne. Cette question a été étudiée aussi en Conseil Pédagogique. Compte tenu de leur parfait respect de la procédure et de leur argumentation, il leur est proposé de rédiger une charte d'utilisation très détaillée qui sera validée par Mr LEAU et diffusée aux parents d'élèves avec un courrier d'accompagnement. Une période d'essai sera alors proposée à l'issue de laquelle une évaluation sera faite. Les adultes mettent en garde les élèves sur les dérives possibles.

Mme GAUTIER demande ce qu'il en est d'une éventuelle mise en place d'un visiophone à l'entrée du collège. Mr LEAU lui répond que les démarches ont été faites auprès du Conseil Départemental fin juin dernier et que, compte tenu des évènements du 13 novembre, il a été mis en place une sonnette.

L'ordre du jour étant épuisé, Mr LEAU clôt la séance à 19h00.